

CONTRAT DE TRAVAIL / CUI temps partiel 30H – Renouvellement CDD

Entre les soussignés :

Raison sociale :

ASSOCIATION

PSP-PARIS-EST

N° Siret : 85033025900019

Code NAF2 : 9499Z

Adresse du siège social :

**188 Grande Rue Charles De Gaulle
94130 NOGENT SUR MARNE**

Représentée par :

**Madame Revellat Evelyne
Présidente de l'association**

D'une part,

Et

Madame Fournaise Carole

Demeurant :

**57 avenue Salengro
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE**

De nationalité Française

NIR : 2690175111164 37

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Date d'embauche et nature du contrat

L'Association PSP-PARIS-EST

Engage **Madame Fournaise Carole** à compter du **26/02/2022** dans le cadre d'un contrat unique d'insertion d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) à durée déterminée.



**Pôle
Santé
Pluridisciplinaire**

Le présent contrat unique d'insertion dans sa version contrat d'accompagnement dans l'emploi fait suite à une convention individuelle conclue entre l'Etat, L'association PSP-PARIS-EST et Madame Fournaise Carole.

Durée du contrat

Le contrat est conclu pour une durée de **12 mois**, du **26/02/2022 au 25/02/2023**

Les dispositions relatives au nombre maximum de renouvellement des CDD ne sont pas applicables.

Période d'essai

Cet engagement est conclu sans période d'essai.

Classification du salarié

L'Association PSP-PARIS-EST

Engage Madame Fournaise Carole en qualité d'**Assistante Communication** avec la qualification d'employée code ROME E1103. IDCC N° 2098 / CCN du personnel des prestataires de services dans le domaine du secteur tertiaire.

Fonctions

Madame Fournaise Carole exercera les fonctions d'Assistante Communication sous l'autorité et selon les directives de Madame Reveliat Evelyne auquel elle rendra compte de son activité.

Dans le cadre de ses fonctions, Madame Fournaise Carole, et sans que cette liste soit limitative, sera chargée d'assurer :

- Faciliter la coordination
- Gérer le planning
- Gérer les relations presse
- Assurer la promotion commerciale
- Définir le plan de communication.

Lieu(x) de travail

Le contrat de travail s'exécutera : 188 Grande Rue Charles de gaulle 94130 Nogent sur Marne.

Durée de travail

La durée hebdomadaire de travail de Madame Fournaise Carole est fixée à 30 heures.

La répartition de la durée du travail entre les jours de la semaine est la suivante :

- mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 10h à 13h – 14h à 18h
- Lundi : 14h à 16h



Rémunération

En contrepartie, Madame Fournaise Carole percevra une rémunération mensuelle brute de 1 500 Euros.

A l'issue de la relation contractuelle, Madame Fournaise Carole percevra, en outre, les indemnités légales de congés payés dans les conditions déterminées à l'article L. 1242-16 du Code du travail.

Rupture du contrat de travail

Le contrat cessera de plein droit :

- au jour de l'arrivée du terme : 25/02/2023

Le contrat peut être rompu de manière anticipée aux conditions prévues par les articles L.1243-1 et L. 5134-28 du Code du travail (force majeure, commun accord ou faute grave de l'employeur ou du salarié, conclusion d'un CDI, conclusion d'un CDD d'au moins 6 mois, suivi d'une formation conduisant à une qualification prévue à l'article L. 6314-1 du Code du travail).

Protection sociale

Madame Fournaise Carole sera assujettie à la législation relative à la Sécurité Sociale, aux prestations familiales et aux accidents de travail et maladies professionnelles (*URSSAF ILE DE France*) ; au régime de retraite complémentaire de MALAKOFF HUMANIS ARRCO, ainsi qu'au régime de Mutuelle Allianz.

Convention collective applicable

Le présent contrat est régi par la convention collective nationale du personnel des prestataires de services dans le domaine du secteur tertiaire (IDCC n° 2098).

**Fait en deux exemplaires,
à Nogent, le 9 février 2022**

Signature de l'employeur

Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

Lu et Approuvé

Signature de la salariée

Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

Retrouvez tous nos services
en ligne, 24h/24, 7j/7 sur :

www.pole-emploi.fr

Si vous souhaitez nous contacter :

3995 Service gratuit + prix appel



pôle emploi



2022030490503P00/1TF202117/000838

61/CUI003

ASSOC POLE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE PA
188 GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE
94130 NOGENT SUR MARNE

Références à rappeler :

NOGENT SUR MARNE, le 9 Février 2022

N° SIRET : 850330259 00019
N° dossier : 09421P0007410
Concerne : POLE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE PARIS-EST
94130 NOGENT SUR MARNE

Objet : Notification d'attribution d'une aide à l'embauche d'un salarié en contrat unique d'insertion

Monsieur,

Vous nous avez adressé une demande d'aide pour l'embauche de **MME FOURNAISE CAROLE SYLVIE en contrat unique d'insertion**.

Par décision du **04/02/2022**, votre demande d'aide a été acceptée au regard des éléments qui y sont mentionnés.

Les actions d'accompagnement professionnel prévues sont :	Les actions de formation prévues sont :
- Elaboration du projet professionnel et appui à sa réalisation à l'initiative de l'employeur	- Adaptation au poste de travail à l'initiative de l'employeur - Acquisition de nouvelles compétences à l'initiative de l'employeur

La période de prise en charge s'étend du **26/02/2022** au **25/02/2023**, pour une durée hebdomadaire de prise en charge de 26 heures 0 minute et à un taux de prise en charge fixé par le préfet à 80 %.

Les sommes versées pourront faire l'objet d'un remboursement en cas de non-respect des engagements pris ou des exigences réglementaires rappelées dans la notice d'information.

Dans les deux mois suivant la présente notification, vous pouvez contester la décision concernée en exerçant :

- soit un recours gracieux auprès du directeur de l'agence ;
- soit un recours hiérarchique auprès du directeur régional de Pôle emploi ;
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Ces recours permettent de réexaminer votre situation, mais ne peuvent en aucun cas conduire à déroger à la réglementation applicable.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le directeur d'agence



Système de Libre Accès aux Employeurs

Gestion en ligne des informations relatives à vos contrats aidés

<https://sylae.asp-public.fr>

[09421P0007410]

Vous avez signé le 03/02/2022 une demande d'aide et vous avez obtenu une décision d'attribution pour MME CAROLE SYLVIE FOURNAISE.

La Loi vous impose de justifier l'effectivité du contrat de travail.

SYLAé est à votre disposition pour le faire. Il **facilite et fiabilise vos échanges avec l'ASP.**

Les fonctionnalités à votre disposition...

- Gestion des suivis d'activité pour les salariés en contrats aidés
- Gestion des coordonnées bancaires pour le paiement des aides
- Gestion des comptes utilisateurs SYLAé pour votre entreprise

Pour vous inscrire, il suffit de vous munir de votre **SIRET** et du **code d'inscription** ci-dessous.

PQFQ98F87L

L'ASP a mis à disposition des employeurs de contrats aidés, un site Internet **SYLAé** qui permet la saisie en ligne des suivis d'activité dans le cadre de l'Arrêté du Ministre du Travail en date du 8 avril 2016.

L'accès à SYLAé est totalement gratuit, vous saisissez vos suivis d'activité que vous imprimerez. Accompagnés des justificatifs habituels (bulletins de salaire de chacun de vos salariés), vous transmettez le tout par voie postale à l'ASP.

Si vous disposez d'un certificat électronique ou si vous faites le choix de vous équiper d'un certificat électronique, alors vous pourrez **signer vos saisies en ligne** et vous n'aurez aucun élément à transmettre à l'ASP par voie postale.

Rendez-vous sur <https://sylae.asp-public.fr> et laissez-vous guider sur SYLAé !

Pour vous accompagner...

L'équipe de **support ASP** est à votre disposition en composant le 0820.825.825 (0,15 € / mn).

Sont également à votre disposition une **aide en ligne contextuelle** ainsi qu'un tchat.



Agence de Services
et de Paiement